1. Record Nr. UNINA9910597169803321

Autore	Bernard Alix
Titolo	Les dons d’archives et de bibliothèques : xixe-xxie siècle. De l’ intention à la contrepartie / / Véronique Sarrazin, Patrice Marcilloux, Bénédicte Grailles, Valérie Neveu
Pubbl/distr/stampa	Rennes, : Presses universitaires de Rennes, 2022
ISBN	2-7535-8880-5
Descrizione fisica	1 online resource (236 p.)
Collana	Histoire
Altri autori (Persone)	BoydJohn ChomaratMichel CramerBeth GautierMarc-Édouard GraillesBénédicte LacousseMagali LejeunePhilippe Le BrechGoulven MarinAnne-Catherine Mouchard-ZayHélène PihelLaetitia SarrazinVéronique TaïebKaren VerryÉlisabeth ZurcherClaude MarcillouxPatrice NeveuValérie
Soggetti	History Archives, histoire et société Histoire contemporaine
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia

Sommario/riassunto

Pourquoi s’intéresser à la question du don au regard de ces objets particuliers que sont les archives et les bibliothèques ? La théorie maussienne du don leur est-elle mécaniquement applicable ? Inversement, en quoi l’environnement – bibliothèques ou services d’ archives – qui reçoit le contenu matériel et symbolique de ce qui est échangé peut-il apporter des éléments nouveaux aux théories du don ? Quelles sont les stratégies d’affirmation de soi et de transmission à l’ œuvre et observables ? Quelles sont les intentions et a contrario les attentes ? L’analyse de la transaction peut-elle amener à réévaluer les pratiques des archivistes et des bibliothécaires ? Telles sont les questions auxquelles s’efforce de répondre cet ouvrage qui, ni manuel ni encyclopédie du don patrimonial, a l’ambition de replacer le geste du don de documents dans le contexte plus général du don comme créateur de lien social, de l’envisager dans sa dynamique de circulation dans la société et de s’interroger sur la nature symbolique de la relation qui se noue entre donateurs et donataires. Dépouillé de ses habits juridiques, le don d’archives ou de bibliothèques se révèle partiellement singulier. Le donateur s’y défait d’un bien en faveur d’un bénéficiaire collectif et anonyme, un bénéficiaire plus potentiel que réalisé ; l’établissement bénéficiaire – donataire apparent – est réellement le médiateur du don, lieu de conservation et de transmission de l’objet donné vers son destinataire réel, le public.